

L'ONCF CLOTURE AVEC SUCCES L'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 2 MILLIARDS DE DIRHAMS

L'Office National des chemins de Fer (ONCF) a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 2 Milliards de dirhams, réparti sur deux tranches amortissables de maturités respectives de 30 ans (avec 15 ans de délai de grâce) et de 15 ans, garanti par le Fonds de Garantie des Etablissements et Entreprises Publics (FGEEP) géré, pour le compte de l'Etat, par la Caisse Centrale de Garantie (CCG).

L'ONCF enregistre, à travers cette opération qui a ciblé l'ensemble des personnes morales de droit marocain et étranger, une première nationale en recourant au nouveau mécanisme de garantie créé par l'Etat pour l'accompagnement et le soutien des Entreprises et Etablissements publics..

La souscription à cette émission obligataire a eu lieu entre le 7 et le 10 décembre 2020 et a connu un grand succès avec une sursouscription de pratiquement deux fois et la participation de la majorité des investisseurs institutionnels de la place.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du chantier stratégique de réforme du secteur ferroviaire, objet du protocole d'accord conclu entre l'Etat et l'ONCF en juillet 2019. A travers cette opération, l'ONCF continue sa stratégie de reprofilage de la dette visant l'adéquation des maturités de son endettement avec le profil des actifs d'infrastructures financés.

L'ONCF remercie l'ensemble des intervenants qui ont contribué au succès de cette opération, ainsi que les investisseurs qui par leur souscription ont témoigné à l'ONCF leur confiance renouvelée.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A	Tranche B
Plafond	Entre 1 500 000 000 DH et 2 000 000 000 DH	
Nombre de titres	Entre 15 000 et 20 000 obligations	
Valeur nominale	100 000 DH	
Maturité	30 ans avec 15 ans de délai de grâce	15 ans
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe	Taux révisable
	Il est déterminé par référence aux taux zéro coupon extraits à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al Maghrib le 3/12/2020, majoré d'une prime de risque entre 0 et 60 points de base. Le taux d'intérêt fixe est compris entre 3,21% et 3,81%.	Le taux d'intérêt révisable est déterminé en référence au taux plein monétaire 52 semaines tel qu'observé ou calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al Maghrib, augmenté d'une prime de risque entre 0 et 40 points de base. Pour la première année, le taux d'intérêt est déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al Maghrib le 3/12/2020. Il est compris entre 1,94% et 2,34%.
Prime de risque	[0 , 60] pbs	[0 , 40] pbs
Mode de remboursement	Amortissement annuel linéaire avec délai de grâce	Amortissement annuel linéaire
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré	
Mode d'allocation	A la hollandaise	
Garantie de remboursement	La présente opération bénéficie de la garantie du Fonds de Garantie des Etablissements et Entreprises Publics (FGEEP) géré par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) .	

RÉSULTAT DE L'ÉMISSION

Catégorie de souscripteurs	Tranche A		Tranche B	
	Nb de titres demandés	Nb de titres alloués	Nb de titres demandés	Nb de titres alloués
OPCVM	9 050	6 338	9500	-
Compagnies financières	1 500	1 050		-
Établissement de crédit et CDG	9 000	6 306		-
Entreprises d'assurance et de réassurance	8 000	5 605		-
Organisme de retraite et de pension	1 000	701	400	-
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	-	-	-	-
Personnes morales de droit marocain	-	-	-	-
Personnes morales de droit étranger	-	-	-	-
Total	28 550	20 000	9 900	-